

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 26 juin 2023**DATE DE LA CONVOCATION**

16 juin 2023

*Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants*Titulaires présents : 21
Suppléant votant : 1
Pouvoirs : 7
Total votants : 29**CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 26 juin 2023****L'an deux mil vingt trois
Et le 26 juin à 18h30**Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson).**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) a donné pouvoir à Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne), Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUS (Huisseau-sur-Cosson), Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), José COELHO a donné pouvoir à Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT (Mont-près-Chambord), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Florence BARRAUD-RODET (Thoury).**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.****Délibération 041-039-2023****Objet : Vote des comptes administratifs 2022**

Conformément à l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gilles CLEMENT se retire. Il sera procédé à l'examen des comptes administratifs relatifs à l'exercice 2022.

Budget AEP Régie (annexe 2)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses Exploitation	1 675 203.10
Recettes Exploitation	3 989 687.42
Excédent Exploitation	2 314 122.08
Dépenses d'investissement	353 815.89
Recettes d'investissement	1 536 821.33
Excédent d'investissement	1 183 005.44
Reste à réaliser dépenses	435 070.04
Reste à réaliser recettes	139 345.04
Cumul de Restes à réaliser	-295 725.00
Excédent cumulé d'investissement comprenant les restes à réaliser	887 280.44

Budget de l'Assainissement collectif (annexe 3)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses Exploitation	2 868 918.78
Recettes Exploitation	6 405 752.01
Excédent Exploitation	3 536 833.23
Dépenses d'investissement	1 019 551.29
Recettes d'investissement	4 587 084.73
Excédent d'investissement	3 567 533.44
Reste à réaliser dépenses	5 564 077.20
Reste à réaliser recettes	1 944 572.07
Cumul de Restes à réaliser	3 619 505.13
Déficit cumulé d'investissement comprenant les restes à réaliser	51 971.69

Budget de l'Assainissement non Collectif (annexe 4)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses Exploitation	4 888.72
Recettes Exploitation	29 114.02
Excédent Exploitation	24 225.30

Zone d'activités « Les Tabardières » à Saint-Claude-de-Diray (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	0.00
Recettes de Fonctionnement	0.00
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	0.00
Recettes d'investissement	0.00
Déficit d'investissement	0.00

Zone d'activités « Les Tabardières III » à Saint-Claude-de-Diray (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	0.00
Recettes de Fonctionnement	0.00
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	0.00
Recettes d'investissement	0.00
Déficit d'investissement	0.00

Zone d'activités « Le Petit Four » à Saint-Laurent-Nouan (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	134 412.65
Recettes de Fonctionnement	134 412.65
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	250 691.80
Recettes d'investissement	134 412.65
Déficit d'investissement	116 279.15

Zone d'activités « La Gaucherie » à Fontaines-en-Sologne (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	0.00
Recettes de Fonctionnement	0.00
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	442 061.26
Recettes d'investissement	0.00
Déficit d'investissement	442 061.26

Zone d'activités « La Cave » à Mont-près-Chambord (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	0.00
Recettes de Fonctionnement	0.00
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	159 128.31
Recettes d'investissement	0.00
Déficit d'investissement	159 128.31

Zone d'activités « Les Morines » à Mont-près-Chambord (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	194 976.77
Recettes de Fonctionnement	194 976.77
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	389 245.21
Recettes d'investissement	194 268.44
Déficit d'investissement	194 976.77

Zone d'activités « Les Châteaux » à Bracieux (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	0.00
Recettes de Fonctionnement	0.00
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	783 660.37
Recettes d'investissement	0.00
Déficit d'investissement	783 660.37

Zone d'activités « Le Noyer Goujon » à Montlivault (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	344 036.58
Recettes de Fonctionnement	344 036.58
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	685 905.38
Recettes d'investissement	342 577.69
Déficit d'investissement	343 327.69

Zone d'activités « La Futaie II » à La Ferté-Saint-Cyr (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	0.00
Recettes de Fonctionnement	0.00
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	63 127.64
Recettes d'investissement	0.00
Déficit d'investissement	63 127.64

Zone d'activités « Le Vivier » à Tour-en-Sologne (annexe 5)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par Monsieur le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	223 117.45
Recettes de Fonctionnement	223 117.45
Excédent de Fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	436 271.71
Recettes d'investissement	213 154.26
Déficit d'investissement	223 117.45

Budget « Développement Économique » (annexe 6)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	172 890.31
Recettes de Fonctionnement	910 282.88
Excédent de Fonctionnement	737 392.57
Dépenses d'investissement	248 078.99
Recettes d'investissement	249 789.62
Déficit d'investissement	1 710.63
Reste à réaliser dépenses	0.00
Reste à réaliser recettes	0.00
Cumul négatif de Restes à réaliser	0.00
Déficit cumulé d'investissement comprenant les restes à réaliser	1 710.63

Budget « PSPG » à Saint-Laurent-Nouan (annexe 7)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	106 408.48
Recettes de Fonctionnement	811 743.57
Excédent de Fonctionnement	705 335.09
Dépenses d'investissement	407 416.65
Recettes d'investissement	201 779.82
Déficit d'investissement	205 636.83
Reste à réaliser dépenses	0.00
Reste à réaliser recettes	0.00
Cumul de Restes à réaliser	0.00
Déficit cumulé d'investissement comprenant les restes à réaliser	205 636.83

Budget « Centre Aquatique Communautaire » (annexe 8)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	1 072 943.49
Recettes de Fonctionnement	1 465 214.77
Excédent de Fonctionnement	392 271.28
Dépenses d'investissement	448 695.37
Recettes d'investissement	222 383.70
Déficit d'investissement	226 311.67
Reste à réaliser dépenses	0.00
Reste à réaliser recettes	0.00
Cumul positif de Restes à réaliser	0.00
Déficit cumulé d'investissement comprenant les restes à réaliser	226 311.67

Budget général (annexe 9)

Celui-ci est conforme à la balance générale des comptes fournie par le comptable public de Romorantin-Lanthenay. Il s'établit comme suit :

Dépenses de Fonctionnement	17 318 472.92
Recettes de Fonctionnement	20 145 406.87
Excédent de Fonctionnement	2 826 933.95
Dépenses d'investissement	4 971 142.06
Recettes d'investissement	8 831 714.75
Excédent d'investissement	3 860 572.69
Reste à réaliser dépenses	1 386 005.92
Reste à réaliser recettes	1 403 957.25
Cumul positif de Restes à réaliser	17 951.33
Excédent cumulé d'investissement comprenant les restes à réaliser	3 878 524.02

Il est demandé aux membres du Conseil communautaire de délibérer afin d'adopter les comptes administratifs 2022 des budgets ci-dessus.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte les Comptes Administratifs 2022 des budgets ci-dessus.**

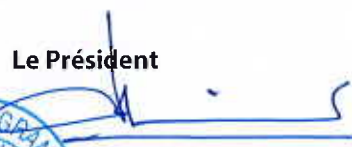

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance


Danièle DEBOUT

Le Président


 Gilles CLEMENT